

**CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRON  
JEUDI 24 FEVRIER 2011  
A 20 H 30**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le **Jeudi 24 février 2011 à 20 H 30** à la **Mairie de GRON**.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A GRON, le 17 février 2011

**ORDRE DU JOUR**

Adoption des procès verbaux des 3 décembre 2010 et 18 janvier 2011.

**1 – COMMANDE PUBLIQUE :**

- 01 - « La Fosse aux Loups » : Aménagement d'un parc paysager
- 02 - Rue du Puits du Vau : Extension éclairage public (génie civil)
- 03 - Rue des Moulins et Ruelle du Puits du Vau : Extension éclairage public (candélabres)
- 04 - Rue des Moulins : Travaux génie civil France Télécom

**2 – DOMAINE ET PATRIMOINE :**

- 05 - Extension de la Zone Industrielle : Echange de parcelles avec la Communauté de Communes du Sénonais
- 06 - Acquisition foncière Grande Rue
- 07 - Redevance d'occupation du domaine public par les lignes électriques

**3 - FONCTION PUBLIQUE :**

- 08 - Création de poste d'adjoint technique Principal 2<sup>ème</sup> classe
- 09 - Création de poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe auxiliaire
- 10 - Création de poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe auxiliaire
- 11 - Rémunérations de postes saisonniers
- 12 - Suppression de poste d'adjoint technique 1<sup>er</sup> classe à temps non complet
- 13 - Suppression de poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet
- 14 - Avancement de grades taux promus / promouvables
- 15 - Maintien de salaire adhésion individuelle
- 16 - Participation aux frais de séjour des enfants

**4 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :**

- 17 - Frais de déplacement des élus
- 18 - Dénomination de la Zone Industrielle de GRON

**5 – FINANCES LOCALES :**

- 19 - Construction vestiaires Rue du Puits de Vau : Etat liquidatif des pénalités de retard, Entreprise Fontaine

**6 – INFORMATIONS DU MAIRE**

**7 - AFFAIRES DIVERSES**

**8 – QUESTIONS ORALES**

**COMMUNE DE GRON**  
**SEANCE DU JEUDI 24 FEVRIER 2011**

Le Conseil Municipal de la Commune de GRON s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 13 janvier 2011 et sous la présidence de Monsieur Gilles MILLES, Maire.

**Sont présents** : Gilles MILLES, Maire, René VIRATELLE, Jean-Paul ROUX, Martine BOULAY, Philippe LAGOGUE, Adjoint, Françoise HUYSMAN, Christian DELHOUME, Marie-Pierre PODGORNIAK, Stéphane PERENNES, Eric BIRON, Alain CHAPLY, Dany GREGOIRE, Olivier LELARGE, Dominique PAVAT, Conseillers.

**Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut normalement délibérer.**

**Secrétaire de séance** : Eric BIRON

Le Conseil Municipal approuve les comptes rendus des 3 décembre 2010 et 18 janvier 2011.

## **1 – COMMANDE PUBLIQUE**

### **Délibération n° 2011/02/01**

#### **Aménagement d'un parc paysager lieudit « La Fosse aux Loups »**

Le Conseil Municipal accepte de signer un contrat avec Myriam HOLLARD, Paysagiste à AUXERRE pour 2009.28 € T.T.C.

La mission comprend 3 réunions de travail en Mairie :

- Une concertation avec les élus pour la mise au point d'un programme d'aménagement ;
- L'élaboration d'un schéma et d'une fiche programme sur la base du plan cadastral ;
- La réalisation d'une enveloppe budgétaire sur la base du programme pré-établi.

Le coût de rémunération de cette première phase de travail est estimé à 1 680 € H.T.

### **Délibération n° 2011/02/02**

#### **Extension éclairage public rue du Puits du Vau (Maison d'Accueil de Jeunes et de Loisirs)**

Le Conseil Municipal accepte de déléguer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux au Syndicat Intercommunal d'Electrification (S.I.E) pour un montant de 3 758.40 €.

### **Délibération n° 2011/02/03**

#### **Extension éclairage public rue des Moulins et Ruelle du Puits du Vau**

Le Conseil Municipal accepte de déléguer la maîtrise d'ouvrage au Syndicat Intercommunal d'Electrification (S.I.E) pour un montant de 3 981.12 €.

**Délibération n° 2011/02/04**  
**Travaux de Génie Civil France Télécom**

Le Conseil Municipal accepte de signer une convention avec le Syndicat Intercommunal d'Electrification (S.I.E) pour un montant de 3250 € concernant l'enfouissement des réseaux téléphoniques en liaison avec les travaux de renforcement électrique dans la rue des Moulins.

**2 – DOMAINE ET PATRIMOINE**

**Délibération n° 2011/02/05**  
**Extension de la Zone Industrielle – Echange avec la Communauté de Communes du Sénonais**

Dans le cadre de l'extension de la Zone Industrielle, il convient de procéder à l'échange d'un chemin communal inclus dans le périmètre des parcelles à céder à la Société SITA. En contrepartie, la Communauté de Communes du Sénonais créera un nouveau chemin équivalent en limite de propriété. Les frais seront pris en charge par la Communauté de Communes du Sénonais.

**Délibération n° 2011/02/06**  
**Acquisition foncière Grande Rue**

Le Conseil Municipal a décidé par délibération du 4 novembre 2010 d'acquérir une parcelle appartenant à Monsieur Jacques FLAMANT d'une surface de 1417 m<sup>2</sup>. Hors, après une observation du service du cadastre sur la limite Nord de cette parcelle, le Cabinet Azimuts Conseil a procédé à l'établissement d'un nouveau document d'arpentage en précisant la surface de la parcelle et le nouveau numéro de plan : parcelle section A n° 1713 de 1465 m<sup>2</sup>.

**Délibération n° 2011/02/07**  
**Redevance d'occupation du domaine public par les lignes électriques**

Le Conseil Municipal accepte le montant de cette redevance de 183 € fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2011 par décret n° 2008-1477 du 30 mars 2006.

**3 – FONCTION PUBLIQUE**

**Délibération n° 2011/02/08**  
**Création de poste**

Le Conseil Municipal accepte la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe par avancement de grade au 1<sup>er</sup> mars 2011 (service A.L.S.H).

**Délibération n° 2011/02/09**  
**Création de poste**

Le Conseil Municipal accepte la création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe auxiliaire afin de palier le remplacement des agents en congés ou en arrêt maladie dans le cadre des services techniques.

**Délibération n° 2011/02/10**  
**Création de poste**

Le Conseil Municipal accepte la création d'un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe auxiliaire afin de palier le remplacement des agents en congés ou en arrêt maladie dans le cadre du service d'animation.

**Délibération n° 2011/02/11**  
**Rémunération de postes saisonniers**

Par délibération du 13 juin 2006, 3 postes d'agents saisonniers ont été créés. Il convient de fixer la rémunération de ces agents en fonction de la grille indiciaire au

1<sup>er</sup> janvier de l'année dès lors qu'ils sont titulaires du BAFA.  
Forfait journalier : 63.28 € brut  
Heure de réunion : 9.04 €/heure  
Forfait camp : 18.08 € la nuit brut

**Délibération n° 2011/02/12**  
**Suppression de poste**

Le Conseil Municipal décide de supprimer un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe auxiliaire à temps non complet (15/35).

**Délibération n° 2011/02/13**  
**Suppression de poste**

Le Conseil Municipal décide de supprimer un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe auxiliaire à temps non complet (12/35).

**Délibération n° 2011/02/14**  
**Taux promus/promouvables**

Le Conseil Municipal fixe le taux promus/promouvables à 100 % pour l'avancement au grade supérieur et ce pour tous les cadres d'emplois.

**Délibération n° 2011/02/15**  
**Contrat maintien de salaire**

Un agent rejoint le contrat maintien de salaire de la Mutuelle Nationale Territoriale en garantie individuelle ce qui entraîne un surplus de cotisation.  
Le Conseil Municipal décide de prendre en charge à hauteur de 1.40 % du traitement brut indiciaire de l'agent âgé de 30 à 39 ans et à hauteur de 1.53 % à partir de 40 ans.  
La participation de l'agent est identique à celle des agents inscrits au contrat groupe.

**Délibération n° 2011/02/16**  
**Prestations d'action sociale**

La circulaire du B9 n°11-BCRF1100841C du 26 janvier 2011 du Ministère de la Fonction Publique et du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie fixe les barèmes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 concernant les séjours des enfants du personnel en colonies de vacances, centre de loisirs sans hébergement, séjours linguistiques etc... Le Conseil décide d'appliquer cette circulaire aux agents de la Commune.

**4 – INSTITUTION ET VIE POLITIQUE**

**Délibération n° 2011/02/17**  
**Frais de mission des élus**

L'arrêté ministériel du 3 juillet 2006 ainsi que le décret n° 2007 - 23 du 5 janvier 2007 fixe le remboursement forfaitaire des frais de mission et des frais de transport. D'autre part, l'arrêté du 26 août 2008 fixe les taux des indemnités kilométriques. Le Conseil Municipal décide d'appliquer ces dispositions aux élus.

**Délibération n° 2011/02/18**  
**Intercommunalité**

Suite à une observation de la Sous-Préfecture, le Conseil Municipal décide le retrait de la délibération en date du 3 décembre 2011 concernant la dénomination de la zone industrielle de GRON. En effet, seule l'intercommunalité sénonaise dispose du pouvoir de procéder à cette dénomination du fait de sa compétence en la matière.

Le Conseil Municipal sollicite donc auprès de la Communauté de Communes du Sénonais que la Zone Industrielle de GRON soit dénommée « Zone Industrielle de Salcy ».

**5 – FINANCES LOCALES**

**Délibération n° 2011/02/19**  
**Construction vestiaires Rue du Puits de Vau : Etat liquidatif des pénalités de retard, Entreprise Fontaine**

Le Conseil Municipal décide de régler le solde dû à l'entreprise FONTAINE, soit la somme de 12 265.05 €, sur les travaux de construction du complexe Albert Guillet.

Aucun état liquidatif de pénalités de retard ne sera produit.

## 6 – INFORMATIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées par le Conseil Municipal en date du 14 mars 2008 :

DECISION n° 2011/001

### **MAIRIE : Signature des contrats de maintenance informatique**

Le contrat de maintenance système est signé avec André Albingre Conseil à St Julien du Sault.

La durée est de un an avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La nature de la prestation porte sur l'installation des mises à jour des programmes et pilotes, des correctifs.

Le coût de la prestation est de **2 122.42 € H.T par an soit 2 538.41 € T.T.C.** (contre 2488.64 € T.T.C en 2010).

Le contrat de maintenance pour le serveur dont la garantie d'origine expire en avril 2011 est signé avec André Albingre Conseil à St Julien du Sault.

La durée est de un an avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (gratuit avant le 10 avril 2011).

La nature de la prestation porte sur la maintenance et l'assistance technique du serveur.

Le coût de la prestation est de **458.80 € H.T soit 548.72 € T.T.C.**

Le contrat de maintenance système et logiciels est signé avec André Albingre Conseil à St Julien du Sault.

La durée est de un an avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La nature de la prestation porte sur les mises à jour, assistance logiciels pour un coût de **1 869.87 € H.T soit 2 236.36 € T.T.C** (contre 2 192.52 € T.T.C) ainsi que les interventions sur site concernant les applications CERIG : Etat Civil, cimetière, gestion de prestations communales, cantine pour un coût de **2135.61 € H.T soit 2 554.19 € T.T.C.** (contre 2504.11 € T.T.C en 2010).

Le contrat maintenance de logiciel DELARCHIVES est signé avec la Société ADIC Informatique à UZES.

La durée est de un an avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> février 2011.

La nature de la prestation porte sur la mise à niveau du logiciel et sur l'assistance téléphonique pour un coût de 15 € H.T. soit 17.94 € T.T.C

DECISION n° 2011/002

### **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Signature du contrat de maintenance informatique**

Le contrat de maintenance informatique est signé avec l'Agence Française Informatique à SENS.

La durée est de un semestre avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011 soit jusqu'au 30 juin 2011.

La nature de la prestation porte sur la maintenance et assistance du système informatique

Le coût de la prestation est de **1 101.42 H.T. soit 1317.30 € T.T.C.** (contre 1301.37 € T.T.C. pour les 6 mois précédents).

DECISION n° 2011/003

**BATIMENTS COMMUNAUX : Signature du contrat entretien des vitres**

Le contrat de maintenance en propreté des vitres est signé avec l'Entreprise ESN à SENS.

La durée est de un an avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La nature de la prestation porte sur le nettoyage des vitres (deux faces) avec 3 passages dans l'année (Ecole maternelle, Groupe scolaire, Ecole Primaire, Centre de Loisirs les Petits Dragons, Mairie, Salle des Fêtes et ses annexes, bibliothèque, complexe Albert GUILLET, et 12 panneaux d'affichage.

Le coût de la prestation est de 1071.09 € H.T x 3 = **3213.27 € H.T par an soit 3 843.07 € T.T.C.** (contre 3760.33 € T.T.C. en 2010).

DECISION n° 2011/004

**BATIMENTS COMMUNAUX : Signature du contrat entretien des chaudières**

Le contrat de maintenance des chaudières est signé avec l'entreprise MATHEY à AUXERRE.

La durée est de un an avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La nature de la prestation porte sur l'entretien des chaudières gaz, radiateurs gaz, aérothermes gaz (23 appareils repartis dans les bâtiments Ecole maternelle, Groupe scolaire, Ecole Primaire, Centre de Loisirs les Petits Dragons, Maison de l'Enfance, Mairie, Salle des Fêtes et ses annexes, bibliothèque, ateliers municipaux, cabinets médicaux, Eglise).

Le coût de la prestation est de **5 909 € H.T. par an soit 7 067.16 € T.T.C.** (contre 6900.92 € TTC en 2010).

DECISION n° 2011/005

**RESTAURANT SCOLAIRE : Signature du contrat pour la dératisation**

Le contrat de dératisation est signé avec l'entreprise PEV à VERON.

La durée est de un an avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La nature de la prestation porte sur un plan de lutte contre les nuisibles. La lutte contre souris et surmulots est préventive et curative. Trois interventions par an sont prévues.

Le coût de la prestation est de **489 € H.T. par an soit 584.84 € T.T.C.** (contre 574.08 € T.T.C en 2010).

DECISION n°2011/006

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Signature d'une convention pour un spectacle**

La convention est signée avec la compagnie «TOUK TOUK» de BLENEAU pour un spectacle le mercredi 20 avril 2011 « Pierrot au zoo ».



Le coût de la prestation est de **541.56€ TTC**

DECISION n°2011/007

**ESPACES VERTS : signature d'un devis**

Un devis est signé avec les Jardins de la Croisière à SENS pour 2 semaines de travaux à l'étang de GRON.

Le coût de la prestation est de 1 380 € T.T.C.

**7 - AFFAIRES DIVERSES**

Le Maire informe le Conseil que l'Association Sens Triathlon organisera 3 grandes épreuves à l'étang de GRON le 19 juin 2011.

Le Conseil autorise le Maire à signer les contrats des Jardins de la Croisière pour l'entretien du rû de Collemiers pour un total de 2 150 euros.

Un courrier de Monsieur Bernard PINOT, trésorier de la Commune de GRON, explique les difficultés à mettre en place la mensualisation des factures d'eau.

**8 – QUESTIONS ORALES**

Martine BOULAY présente les demandes du Conseil Municipal d'Enfants : il s'agit de continuer l'aménagement de l'aire de jeux au dessus du quartier des Damiettes et d'organiser une sortie à l'étang pour le feu de la Saint Jean.

Dominique PAVAT interroge le Maire sur la desserte en bus scolaire du collège de PARON à la rentrée 2011/2012 suite à la modification de la carte scolaire.

Un courrier adressé au Conseil Général de l'Yonne demande une double desserte des collèges Mallarmé et de Paron pendant 3 ans.

Nous n'avons pas de réponse à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levé à 23 h 20.

## TABLE CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS

### COMMANDE PUBLIQUE

- N° 2011/02/01 Aménagement d'un parc paysager lieudit « La Fosse aux Loups »
- N° 2011/02/02 Extension éclairage public rue du Puits du Vau (Maison d'Accueil de Jeunes et de Loisirs)
- N° 2011/02/03 Extension éclairage public rue des Moulins et Ruelle du Puits du Vau
- N° 2011/02/04 Travaux génie civil France Télécom rue des Moulins

### DOMAINE ET PATRIMOINE

- N° 2011/02/05 Extension de la zone industrielle : Echange de parcelles avec la Communauté de Communes du Sénonais
- N° 2011/02/06 Acquisition foncière Grande Rue
- N° 2011/02/07 Redevance d'occupation du domaine public par les lignes électriques

### FONCTION PUBLIQUE

- N° 2011/02/08 Création de poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe
- N° 2011/02/09 Création de poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe auxiliaire
- N° 2011/02/10 Création de pose d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe auxiliaire
- N° 2011/02/11 Rémunération de postes saisonniers
- N° 2011/02/12 Suppression de poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet
- N° 2011/02/13 Suppression de poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet
- N° 2011/02/14 Avancement de grades taux promus/promouvables
- N° 2011/02/15 Maintien de salaire adhésion individuelle
- N° 2011/02/16 Participation aux frais de séjour des enfants

### INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

- N° 2011/02/17 Frais de déplacement des élus

N° 2011/02/18 Dénomination de la zone industrielle de GRON

**FINANCES LOCALES**

N° 2011/02/19 Construction vestiaires rue du Puits du Vau : Etat liquidatif des pénalités de retard Entreprise FONTAINE

<b>TABLEAU DES SIGNATURES</b>
-------------------------------

<b>Monsieur Gilles MILLES</b> Maire	
<b>Monsieur René VIRATELLE</b> 1 <sup>er</sup> Adjoint	
<b>Monsieur Jean-Paul ROUX</b> 2 <sup>ème</sup> Adjoint	
<b>Madame Martine BOULAY</b> 3 <sup>ème</sup> Adjoint	
<b>Monsieur Philippe LAGOGUÉ</b> 4 <sup>ème</sup> Adjoint	
<b>Monsieur Eric BRON</b> Conseiller	
<b>Monsieur Alain CHARPLY</b> Conseiller	
<b>Monsieur Christian DELHOUME</b> Conseiller	
<b>Madame Dany GREGOIRE</b> Conseiller	
<b>Madame Françoise HUYSMAN</b> Conseiller	
<b>Monsieur Olivier LELARGE</b> Conseiller	
<b>Monsieur Dominique PAVAT</b> Conseiller	
<b>Monsieur Stéphane FERENNES</b> Conseiller	
<b>Madame Marie-Pierre PODGORNIAK</b> Conseiller	